

COVID 19 :
ANNULATION des
permanences pour la création
des cartes d'accès en
déchèterie,
jusqu'à nouvel ordre.

Vous pouvez effectuer votre demande :

➤ **Sur internet** : www.sibreca.fr

- ✓ **Scan pièce d'identité**
- ✓ **Scan document avec numéro fiscal**
(taxe foncière, taxe d'habitation)
- ✓ **Laissez-vous guider par le logiciel**

➤ **Par courrier :**

95 Avenue de la Gare - BP 49 - 38 530 Pontcharra

- ✓ **Particuliers** : la photocopie d'une pièce d'identité, la photocopie du document avec le numéro fiscal (*taxe foncière, taxe d'habitation*). Si nouvelle adresse un justificatif de domicile est à ajouter.
- ✓ **Professionnels** : la photocopie de la pièce d'identité du gérant, un papier à entête ou une carte de visite, un extrait K-bis ou numéro de SIRET. Si la demande est supérieure à 2 cartes, il faudra fournir les cartes grises de chaque véhicule.

Merci de votre compréhension

